

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 16

Qui ont pris part à la délibération : 12

Dont pouvoirs : 1

Date de la convocation : 23/10/2025

Date d'affichage : 31/10/2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt sept octobre, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, Mme Martine FRATONI, Mme Sarah SENTENAC, Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, M. Philippe CHIAPPE, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Étaient absents excusés : Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Inès Angélina TRAORE DIT LEROUX.

Étaient absents non excusés : M. Joseph FRATONI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mlle Pauline TORRE.

Procurations : Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI en faveur de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Secrétaire : M. ANGEL BENETTI Carlos.

OBJET : DELIBERATION PORTANT SUR LE VOTE D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L' ASSOCIATION STUDENTI CORSI

Délibération n° : MA-DEL-2025-055

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention formulée par l'association « AIUTU STUDIENTINU » pour l'année 2025.

L'association « AIUTU STUDENTINU » sollicite le soutien de la commune afin de lutter contre la précarité étudiante. Chaque année, près de 400 étudiants bénéficient de leur aide (épicerie solidaire, matériel, soutien moral) mais la situation s'est aggravée fortement cette année.

Après délibération, le conseil municipal a l'unanimité des membres présents décide :

- D'attribuer la somme de 800 € à l'association « AIUTU STUDENTINU »

Cette somme sera inscrite au chapitre 65, article 65748 du budget primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Extrait certifié conforme.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par
voie d'affichage le 31/10/2025

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI

